

## Sang de mouton - Sang de cheval Suppléments

355-6641  
355-6652

### DOMAINE D'APPLICATION

Le sang de mouton et le sang de cheval entrent dans la composition de certains milieux de culture :

- Soit, comme facteur d'enrichissement, pour la préparation des géloses destinées à la culture de bactéries exigeantes,
- Soit, pour l'étude du pouvoir hémolytique de certaines d'entre elles, les streptocoques en particulier.

### PRESENTATION

- **Sang stérile de cheval**

5 ml x 1 ampoule

**code 355-6641**

- **Sang stérile de mouton**

50 ml x 1 flacon

**code 355-6652**

### CONSERVATION / VALIDITE / LOT

- Prêt à l'emploi : à + 2 - 8°C
- La date de péremption et le numéro de lot sont indiqués sur le conditionnement

*N.B.: Ces produits sont délivrés sur abonnement.*

### UTILISATION

#### 1. Gélose au sang frais (étude du pouvoir hémolytique)

Ajouter 5 à 10 % de sang à la gélose de base stérile maintenue à la température de 44 - 47°C, puis couler en boîte de Pétri.

#### 2. Gélose au sang cuit (ou gélose "chocolat")

Après addition de 10 % de sang à la gélose de base, porter cette dernière, répartie dans des flacons au bain-marie à 80°C pendant 10 à 15 minutes, jusqu'à l'obtention d'une teinte chocolat.

Agiter et couler en boîtes de Pétri.

La gélose au sang cuit libère des facteurs (hémine en particulier) favorables à la croissance des *Haemophilus* et des *Neisseria*.

### 3. Géloses additionnées de sang (voir préparation)

- Gélose Columbia (au sang frais ou sang cuit)
- Gélose au sang (frais ou cuit)
- Gélose enrichie au sang (frais ou cuit)
- Gélose au sang + acide nalidixique (sang frais)
- Gélose de Schaedler (sang frais)
- Gélose Trypto-Caséine-Soja (sang frais)
- Gélose Viande-levure (sang frais)

### CONTROLE QUALITE FABRICANT

Tous les produits fabriqués et commercialisés par la société Bio-Rad sont placés sous un système d'assurance qualité de la réception des matières premières jusqu'à la commercialisation des produits finis.

Chaque lot du produit fini fait l'objet d'un contrôle de qualité et il n'est commercialisé que s'il est conforme aux critères d'acceptation.

La documentation relative à la production et au contrôle de chaque lot est conservée.